

# La téléconsultation

Depuis le mois de septembre 2017, les adhérents en complémentaire santé d'Eovi Mcd mutuelle ont accès, sans frais supplémentaire, à un tout nouveau service : la téléconsultation. Eovi Mcd mag lève le voile sur ce dispositif innovant.

## Un service innovant pour vous !



Votre mutuelle vous propose un nouveau service, en association avec **MédecinDirect\***. Cette plateforme française est leader des consultations médicales en ligne depuis 2010.

CE SERVICE EST RÉSERVÉ AUX PERSONNES MAJEURES

Grâce à ce service, **100% confidentiel et sécurisé**, accédez à un médecin généraliste ou spécialiste partout, à tout instant.



## Pourquoi la téléconsultation ?



### POUR VOUS CONSEILLER !

Votre médecin traitant est indisponible mais **vous souhaitez être rassuré sur votre état de santé** ? À distance, le professionnel de santé pourra :

- vous conseiller sur la conduite à tenir selon vos symptômes
- vous accompagner dans votre parcours de soin.



### POUR VOUS SOIGNER !

Grâce à la téléconsultation, un médecin peut, en fonction des symptômes que vous lui décrivez :

- poser un diagnostic
- délivrer une ordonnance électronique.



### POUR MIEUX VOUS INFORMER !

Après un rendez-vous médical, **vous avez encore des interrogations** ?

- posez ces questions au médecin de la plateforme
- sollicitez un 2<sup>ème</sup> avis médical.

## Une pratique encadrée !

La téléconsultation est l'une des cinq composantes de la télémédecine. Selon le décret du 19 octobre 2010, cette pratique « permet à un professionnel médical de donner une consultation à distance à un patient ». **Tous les médecins de la plateforme MédecinDirect sont inscrits au conseil national de l'Ordre des médecins.**

## MédecinDirect, comment ça marche ?



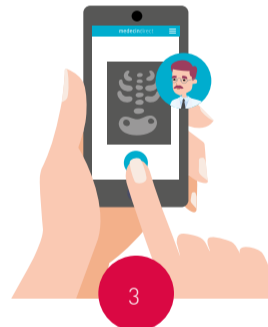
Créez votre compte sur la plateforme **medecindirect.fr** :

- en téléchargeant l'application MédecinDirect sur votre téléphone,
- en vous inscrivant via l'application mobile Eovi Mcd mutuelle,
- via votre espace adhérent.



Depuis votre tableau de bord vous pouvez :

- poser des questions par écrit à un médecin,
- consulter les réponses (en cours ou plus anciennes),
- demander à être rappelé,
- consulter/modifier vos informations personnelles et médicales.



Vous pouvez envoyer une photo ou un scan de vos analyses médicales, radiographies, échographies, IRM, grains de beauté ou tâches... via le site web ou l'application mobile.



Si le médecin le juge nécessaire, il pourra vous envoyer, via votre compte personnel et sécurisé, **une ordonnance électronique**. Imprimez-la et apportez-la à votre pharmacien.

## MédecinDirect en quelques chiffres

+30

**SPÉCIALITÉS ACCESSIBLES** depuis la plateforme MédecinDirect : généralistes, dermatologues, gynécologues, pédiatres, psychiatres...

2h

**DE DÉLAI DE RÉPONSE MOYEN** pour 50% des questions traitées, et 9 fois sur 10 en moins de 24h

8 **UTILISATEURS SUR 10** globalement satisfaits de MédecinDirect

### POUR NOUS JOINDRE

Au travail, en vacances, en France, à l'étranger...  
Où que vous soyez, vous pouvez contacter un médecin généraliste ou spécialiste :



**DEPUIS VOTRE ORDINATEUR OU VOTRE MOBILE**  
24h/24 et 7j/7



**PAR TÉLÉPHONE**  
entre 8h et 22h, 7j/7  
au 09 74 59 39 37



**EN VISIO**  
dès la fin de l'année 2017

### À RETENIR

Le service MédecinDirect ne se substitue pas au médecin traitant ou aux urgences. Il ne répond pas à tous les problèmes médicaux.  
**POUR TOUTE URGENCE, APPELEZ LE 15 OU LE 112.**